

5 juillet 2011

CONFERENCE DE PRESSE

Le CESE rend son avis sur les énergies renouvelables Outre-mer

Séance des 12 et 13 juillet 2011

Contraints d'importer la totalité du pétrole, du gaz et du charbon consommés, les territoires ultramarins disposent en parallèle d'atouts considérables développés avec un certain succès en matière d'énergies renouvelables. Ils présentent ainsi un mix énergétique original par rapport à celui de la métropole tandis qu'un ambitieux objectif d'autonomie énergétique pour l'Outre-mer à l'horizon 2030 est à l'œuvre. La diversité des conditions naturelles permettant d'expérimenter différents modes de production, les territoires ultramarins constituent un véritable laboratoire pour le développement des énergies renouvelables. Les potentialités qui en découlent sont de véritables enjeux industriels et environnementaux, justifiant qu'une attention soit portée aux expériences menées dans ces territoires.

C'est pourquoi le bureau du CESE a demandé à la section des Activités économiques la préparation d'un rapport et d'un avis intitulés Les Energies renouvelables outre-mer : laboratoire pour notre avenir.

La section des Activités économiques, présidée par Jean-Louis Schilansky (groupe des Entreprises), a confié à Patrick Galenon (groupe de l'Outre-mer) le soin de défendre le projet d'avis présenté en plénière les 12 et 13 juillet 2011. Marie-Luce Penchard, Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, en charge de l'Outre-mer, participera aux débats le mardi 12 juillet à partir de 15h30.

Un point presse

en présence du Président du CESE Jean-Paul Delevoye, du Président de la section des activités économiques M. Schilansky et du Rapporteur du projet d'avis M. Galenon, se tiendra :

le 12 juillet, à 14h, en salle Hypostyle.

Le projet d'avis sera transmis à la presse ce même jour.

L'assemblée plénière des 12 et 13 juillet est ouverte au public et aux journalistes.

Elle débute à 14h30 ces deux jours. Pour visionner les interviews des experts auditionnés en vue de la préparation de l'avis, consultez lecese.fr.

Inscription uniquement sur :
presse@lecese.fr

Contact presse

Christine Tendel
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr